

LES RELATIONS STRATÉGIQUES TRANSATLANTIQUES SONT-ELLES DEVENUES DURABLEMENT DES RAPPORTS D'AFFRONTEMENT ?

JEAN-PAUL HÉBERT *

Une nouvelle phase de l'histoire du monde s'écrit, marquée par la réorientation de la politique américaine dans un sens unilatéraliste et interventionniste, articulée sur une doctrine militaire conçue pour s'adapter aux formes changeantes du monde permettant d'agir sans retenue pour assurer les moyens de la domination.

Analyses et objectifs sont de plus en plus divergents entre Européens et Américains conduisant sur les dossiers centraux du monde - militaires, économiques, diplomatiques, civilisationnels - à un affrontement sans doute durable d'où les moyens les plus déloyaux ne sont plus exclus.

Le continent européen doit préserver l'autonomie de sa parole stratégique à travers l'affirmation tranquille de son libre arbitre politique.

Cette question n'aurait guère de sens si l'ordre du monde était encore celui qui était déterminée par le face à face Ouest-Est ¹. Mais ce monde-là n'est plus. La guerre froide a entre autres contribué à l'épuisement de l'Empire soviétique en l'entraînant dans une course folle aux dépenses militaires. Cette course aux armements n'est pas l'explication unique de la disparition de l'URSS mais elle a fortement contribué à son asphyxie économique et les États-Unis se sont retrouvés nantis d'une « victoire froide » qui les a laissé désemparés, sans ennemi identifiable. Après le traumatisme politique profond

* CHERCHEUR AU CIRPES (EHESS)

¹ On développe ici, en l'actualisant, une analyse dont les grandes lignes avaient été exposées lors du 9^e colloque de l'association France-Canada d'études stratégiques tenu à Grenoble en 2003.

qu'avait été la défaite dans la guerre du Vietnam, la première guerre contre l'Irak a été pour eux l'occasion de « réhabiliter » la guerre du point de vue international, alors que les actions précédentes (Panama, Grenade, etc.) apparaissaient comme des interventions limitées dans leur « arrière-cour ».

Marquée par une chute drastique des dépenses militaires, la décennie quatre-vingt-dix, aux États-Unis, comme dans la plupart des autres puissances, a été la période des réorganisations fondamentales de l'appareil militaire : suppression de la conscription et professionnalisation, développement des technologies militaires nouvelles (surveillance, renseignement, quadrillage satellitaire, armes guidées avec précision, etc.), concentration des firmes d'armement. Le mouvement de concentration industrielle a été particulièrement fort aux États-Unis, aboutissant dans la période 1993-1997 à la naissance des trois grands groupes Lockheed-Martin, Boeing et Raytheon auxquels s'adjoignent avec les opérations des années 2001-2002 Northrop Grumman et General Dynamics. La réorganisation a surtout concerné l'élaboration de doctrines stratégiques renouvelées (« révolution dans les affaires militaires », *Nuclear posture review, national security strategy of the USA*).

Les États-Unis ont accompagné ce mouvement par une réorientation de leur politique dans le sens de l'unilatéralisme et de l'intervention : aujourd'hui, seul contre le monde, l'Empire agit sans retenue pour assurer les moyens de sa domination : la maîtrise des flux (flux financiers, flux d'information, flux commerciaux). Les moyens technologiques nouveaux lui donnent la possibilité de substituer à la guerre de masse la guerre ramassée. Les modifications récentes de la doctrine stratégique américaine sont basées sur le concept de Transformation conçue comme une adaptation sans cesse renouvelée aux moyens et aux formes changeantes du monde, comme une sorte de « guerre permanente ».

Les analyses et les objectifs sont de plus en plus divergents entre États-Unis et pays européens sont de plus en plus divergents : la deuxième guerre en Irak l'a clairement manifesté. Et ceci n'est pas seulement lié à la position française, mais, plus significatif encore, à la position allemande, par exemple, ou belge.

Le monde est entré dans une nouvelle phase des relations internationales, marquée par la mutation de l'Empire et la mutation de la guerre. Entre les États-Unis et l'Europe, ce n'est plus seulement la course à la technologie militaire, comme on pouvait l'observer dès le milieu des années quatre-vingt-dix, mais un éloignement qui paraît décisif. Et un affrontement qui est sans doute durable.

Les États-Unis et le reste du monde

La volonté solitaire concrétisée dans l'action guerrière en Irak n'a pas seulement pour objectif le pétrole et l'établissement d'un rapport de force dans la région du Moyen-Orient. Elle veut remodeler un grand Moyen-Orient à sa main comme le dit le président Bush : « L'Irak sera une nation libre et un allié puissant au Moyen-Orient, ce qui ne pourra qu'accroître la sécurité du peuple des États-Unis »². Elle vise plus fondamentalement à construire une nouvelle hégémonie américaine sur l'ensemble de la planète : les théoriciens néoconservateurs de l'administration Bush ne sont pas des excentriques obsédés par les terroristes, ce sont des intellectuels obstinés qui depuis longtemps développent un projet stratégique cohérent qu'ils ont enfin l'occasion de mettre en œuvre : Paul Wolfowitz, ancien secrétaire adjoint à la Défense, aujourd'hui président de la Banque mondiale, est le plus connu, mais Donald Rumsfeld, Richard Cheney, Richard Perle se rattachent à l'école de pensée du PNAC (Project for a New American Century) : projet pour une nouvelle ère américaine dont fait également partie Bruce Jackson, qui a mis sur pied la déclaration du « groupe de Vilnius » favorable à la thèse américaine quant à la guerre en Irak, contre les choix français, allemand et belge³.

Le projet est celui d'une hégémonie sans contestation, réduisant au besoin par un remodelage géographique les zones de faiblesse d'influence américaine et ne laissant aux « amis » et « alliés » que le choix entre le suivisme silencieux ou l'exclusion à grand fracas. C'est un projet à la fois « sur » le reste du monde et « contre » le reste du monde. Ce projet est le plus déséquilibrant pour les relations internationales qui ait été développé depuis longtemps car il est de nature à mettre en branle ce « choc des civilisations » que ne cessent d'agiter les penseurs néoconservateurs.

Pour autant cet ensemble n'est pas absolument homogène idéologiquement et on peut, à la suite de Stanley Hoffmann, distinguer plusieurs courants :

² Département d'État : <http://usinfo.state.gov/fr/>. Wed, 30 Nov 2005, 21:01:00 -0500.

³ Parue dans *Le Monde* 27 février 2003. Le groupe de Vilnius est composé des pays suivants : Bulgarie, Roumanie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Slovénie, Macédoine, Croatie, Albanie, Slovaquie. Bruce Jackson a été vice-président de Lockheed-Martin de 1993 à 2002. Présentation de B. Jackson : <http://www.expandnato.org/brucejackson.html>

Le « *nouvel exceptionnalisme* » correspondait parfaitement à cet état d'esprit, et cette doctrine a été mise en avant par quatre types de personnages jouissant d'une grande influence auprès de l'administration Bush. Les premiers sont les shérifs, comme Cheney et Rumsfeld, pour qui le monde se résume à une bagarre entre gentils et méchants, sortie tout droit d'une scène du Train sifflera trois fois. Ils ont été déçus lorsque Ronald Reagan a tourné la page sur la belle époque de l'empire du mal pour accueillir Mikhaïl Gorbatchev à bras ouverts – initiative qui, selon eux, dédramatisait partrop l'effondrement de l'Union soviétique. La deuxième catégorie est celle des nouveaux impérialistes – des poids lourds comme Charles Krauthammer et William Kristol –, qui ont une vision tout aussi tranchée des acteurs et des événements et estiment que le bien que les États-Unis dispensent au monde justifie tous les moyens. Ces penseurs ont été frustrés par la fin (en queue de poisson, à leurs yeux) de la guerre du Golfe en 1991. Un troisième groupe, moins important, interprète tout en termes de compétition entre les valeurs traditionnelles politiques et religieuses de l'Amérique et ceux qui les attaquent, depuis les libéraux laïques dépravés jusqu'aux terroristes musulmans. Ce sont ceux que j'appelle les « *fondamentalistes américains* ».

Et enfin, il y a une nébuleuse d'amis d'Israël, persuadés de la convergence des intérêts de l'État juif et des États-Unis – deux États démocratiques qui, disent-ils, sont tous deux entourés d'ennemis et tous deux contraints de s'en remettre à la force militaire pour assurer leur survie. Ces analystes voient la politique étrangère à travers le prisme d'un unique souci : est-ce bon ou mauvais pour Israël ? Depuis la création de ce pays en 1948, ces penseurs n'ont jamais été très en odeur de sainteté au département d'État, mais ils sont désormais bien implantés au Pentagone, dans l'entourage direct de stratèges comme Paul Wolfowitz, Richard Perle et Douglas Feith⁴.

Réorganisation stratégique du continent américain

La position nouvelle de l'Empire n'est pas seulement militaire, mais aussi économique et politique. Elle s'appuie en particulier sur une réorganisation de l'espace politico-stratégique du continent américain visant une intégration de marché plus marquée avec en

⁴ Stanley Hoffmann, « The high and the mighty », *the American Prospect*, vol. 13, n° 24, 13 janvier 2003 cité par Jean Guisnel, *Délires à Washington*, La Découverte, Paris, 2003.

particulier la négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)⁵. Les États-Unis ont également accentué leurs pressions pour qu'en Amérique latine les pays s'engagent plus fortement dans le combat contre les menaces asymétriques (drogue, terrorisme, immigration illégale, etc.) qui inquiètent l'administration américaine⁶. Ces pressions passent aussi par les financements les États-Unis apportent à cinq pays (Bolivie, Colombie, Équateur, Mexique et Pérou) pour intensifier leur lutte contre la drogue⁷, dans un processus qui vise à donner de plus en plus la haute main aux stratèges américains sur les appareils militaires locaux. C'est notamment le sens de la Charte démocratique interaméricaine, signée à Lima le 11 septembre 2001, et qui est susceptible, soulignent les analystes, de légitimer des ingérences américaines. C'est ainsi que le document spécifie que « l'altération » de la démocratie institutionnelle pourrait justifier une intervention de l'Organisation des États américains (OÉA) selon des modalités qui demeurent vagues⁸. Le représentant permanent des États-Unis au sein de ce dernier organisme soutient qu'il s'agit d'un « cadre pour l'action »⁹, ce qui laisse entrouverte la porte à d'éventuelles interventions du Conseil interaméricain de défense (CID), organisme qui vise la mise en place d'une force militaire multilatérale chargée de contribuer à la stabilité de l'Amérique entière.

L'Intégration concerne aussi l'Amérique du Nord, dans une approche qui s'est déployée avec la « Homeland Defense » et la « Homeland Security » qui reposent sur la volonté de sanctuariser le territoire en le protégeant contre les menaces nucléaires que pourraient exercer les États « voyous » ou de nouvelles puissances nucléaires. Le déploiement d'un bouclier de défense antimissiles est la pierre angulaire d'un programme qui prévoit également un renforcement du niveau des capacités spatiales, terrestres et maritimes de diverses natures. Cette perspective stratégique nouvelle s'est ensuite développée à travers plusieurs initiatives

⁵ On résume ici des thèses exposées dans Yves Bélanger et Stéphane Roussel, *La sécurité des Amériques : les premiers pas vers une intégration régionale ?*, papier de travail, 11 pages, UQAM.

⁶ Cohen, William S., *Quadrennial Defense Review 1997*, Washington, US Department of Defense, mai 1997.

⁷ Plus de cinq milliards de dollars entre 2000 et 2002.

⁸ Habel, Janette, « Nouvelle architecture militaire dans les Amériques », *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, p. 18.

⁹ Roger Noriega, « The Western Hemisphere Alliance : the OAS and US Interest », *Heritage Foundation Lecture*, Washington, 20 novembre 2001.

majeures : abandon d'une stratégie fondée uniquement sur la dissuasion et doute entretenu sur le fait que les armes nucléaires pourraient être utilisées dans le cadre de conflits limités¹⁰ ; dénonciation unilatérale du traité ABM laissant la voie libre à la mise en place du bouclier de défense antimissiles ; nouvelle doctrine de défense fondée notamment sur des attaques préventives de la part des États-Unis¹¹ et mise en place d'une nouvelle structure de commandement pour l'Amérique du Nord (Northcom) accompagnée d'ententes sur la sécurité aérospatiale, terrestre et maritime¹².

Vers la puissance solitaire : Irak, Corée, Iran

En Irak, les inspecteurs n'ont pas trouvé trace des armes de destruction massive stockées par ce pays selon l'administration américaine¹³. En déduire qu'il n'y avait donc pas de raison de faire la guerre reviendrait à admettre que les États-Unis cherchaient une « vraie bonne raison » d'intervenir. Il est clair que c'est le contraire qui est vrai : les États-Unis ne voulaient surtout pas avoir de raisons indiscutables. Histoire d'étaler leur force, de montrer que justement ils n'ont pas besoin de « bonnes raisons » pour intervenir, qu'ils sont capables de le faire quand bon leur semble, sans autre justification. Ce que le président Bush exprimait clairement :

Nous ne pouvons croire sur parole des tyrans qui signent solennellement des traités de non-prolifération pour ensuite les violer systématiquement. Si nous attendons que les menaces se concrétisent pleinement, nous aurons attendu trop longtemps. [...] Nous devons

¹⁰ Secretary of Defense, *Nuclear Posture Review*: Report to Congress, december 2001.

¹¹ White House, *The National Security Strategy of the United States of America*, september 2002.

¹² George Macdonald, vice-chef d'état-major de la Défense, *Les relations canado-américaines en matière de défense, les menaces asymétriques et le plan de commandement unifié des États-Unis*, ministère de la Défense nationale, Ottawa, 6 mai 2002.

¹³ « Nous nous sommes entendus sur une question, les armes de destruction massives parce que c'était la seule raison sur laquelle tout le monde pouvait tomber d'accord », déclare Paul Wolfowitz à *Vanity Fair* cité par *Le Monde*, 31 mai 2003.

attaquer l'ennemi les premiers, déjouer ses plans et régler les menaces les plus graves avant même qu'elles ne se manifestent ¹⁴.

Et qui est théorisé dans le concept de frappes préemptives :

La préemption est une sorte de prédissuasion qui jugule la menace à un stade plus précoce et plus sûr. Renverser Saddam parce qu'il refuse de renoncer à ces armes montrerait clairement aux autres tyrans qu'ils n'ont rien à gagner en tentant d'acquérir des ADM : non seulement ces armes ne vous assureront aucune immunité (contrairement à la dissuasion classique), mais elles seront en plus le vecteur de votre extinction. Non content de vous retrouver désarmé, vous serez en outre détrôné. Tous ceux qui envisagent de se procurer ce type d'armes devraient garder à l'esprit qu'elles signent leur arrêt de mort – politiquement et très littéralement ¹⁵.

Cette lecture est encore renforcée par ce qui se passe avec la Corée du Nord : l'administration américaine fait savoir que les dirigeants coréens leur ont dit qu'ils avaient construit des armes nucléaires, en dépit de leur engagement dans le traité de non-prolifération. Malgré les démentis des autorités nord-coréennes, les informations américaines persistent. On chiffre même la quantité de têtes que les Coréens posséderaient (deux à six suivant les publications). L'engagement de 1994 par lequel les États-Unis apportaient à la Corée du Nord une aide en énergie (deux réacteurs peu proliférants et du pétrole) ainsi que de la nourriture, en échange d'un renoncement à ses programmes nucléaires, est mis à mal par les États-Unis qui, d'une part retardent la construction des réacteurs promis, d'autre part suspendent unilatéralement leur aide au dernier trimestre 2002. Dans ce bras de fer, les enchères montent. Les forces américaines font arraisonner par des bâtiments espagnols le cargo nord-coréen *So San* avec à bord quinze missiles Scud à livrer au Yémen, pays souverain, parfaitement en droit d'acquérir des armements ¹⁶. C'est une pression supplémentaire sur la Corée du Nord, dont les missiles sont une des rares productions exportables. Dans le même temps, les Coréens essaient de négocier la question nucléaire contre une aide accrue. La difficulté de leur situation intérieure ne leur laisse guère de marge de manœuvre et la dernière position qu'ils

¹⁴ George Bush, « Commencement address at the United States Military Academy of West Point », West Point, New York, 1^{er} juin 2002.

¹⁵ Charles Krauthammer, « The Obsolescence of deterrence », *The Weekly Standard*, 12 septembre 2002.

¹⁶ *Le Monde*, 13 décembre 2002.

soutiennent consiste à proposer un plan par étapes pour arriver à supprimer leur programme nucléaire militaire. Ce plan comporterait l'engagement de ne pas effectuer d'essai nucléaire, de cesser tout transfert de technologie et toute production de nouvelles armes nucléaires. Le plan comporterait également l'autorisation des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La Corée du Nord proposerait même de réintégrer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Toutefois ces propositions, présentées lors des négociations multilatérales de Pékin en novembre 2005, n'ont pas suffi à ouvrir la voie à un accord. Pourtant, à en croire Condoleezza Rice en début d'année, « les Nord-Coréens avaient reçu l'assurance personnelle du président des États-Unis qu'il n'avait aucune intention d'attaquer ou d'envahir leur pays »¹⁷.

Mais, la différence de traitement entre la Corée et l'Irak est flagrante : certes elle s'explique pour une part par le fait que la Corée ressortit finalement à la zone d'influence chinoise. Mais au fond, cette détermination n'est pas contradictoire avec les intérêts américains : d'une part l'agitation de la Corée, manipulant la possession d'armes nucléaires, renforce le discours américain sur la réalité de la prolifération. D'autre part, l'arbitraire de la différence de traitement indique clairement aux pays qui ne sont pas dans la zone « chinoise » qu'ils doivent compter avec l'éventuelle intervention des Américains, où et quand ils le veulent. Le message est évidemment particulièrement destiné à l'Iran. Depuis le début des négociations de ce pays avec la troïka (Allemagne, France, Grande-Bretagne) en août 2003 quant aux filières d'enrichissement de l'uranium et aux capacités du réacteur à eau lourde d'Arak, susceptible de produire du plutonium¹⁸, les résultats ont été erratiques : l'accord de Paris signé en novembre 2004 a été remis en cause en avril 2005 et, en août de la même année, l'Iran a repris ses activités d'enrichissement. Les États-Unis souhaitent une décision du Conseil de sécurité et ont à plusieurs reprises sévèrement condamné les déclarations iraniennes. La Chambre des représentants a voté une résolution demandant « d'utiliser tous les moyens appropriés pour décourager, dissuader et empêcher l'Iran d'acquérir l'arme atomique »¹⁹. Une action militaire dans un

¹⁷ Département d'État : <http://usinfo.state.gov/fr/>. Fri, 11 Feb 2005, 21:01:02 -0500.

¹⁸ Voir *Le Monde* du 24 novembre 2005.

¹⁹ *Ibidem*.

futur proche est officiellement considérée comme inappropriée, mais l'agitation autour de cette idée continue. Le représentant permanent des États-Unis auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Gregory Schulte, a ainsi, après l'échec des discussions de la fin novembre 2005, fait part publiquement de son appréciation soulignant que « le fait que l'Iran refuse de se plier à ses obligations internationales en matière de non-prolifération nucléaire engendre une "crise de confiance" en ce qui concerne les objectifs de son programme nucléaire »²⁰. Et la troïka européenne se retrouve donc placée entre les deux parties en question. La position est difficile, mais elle témoigne aussi d'une certaine montée en puissance des pays européens.

Toutefois, dans ce jeu de faux-semblants, l'ONU, le Conseil de sécurité et les autres instances internationales ne pèsent guère sur les décisions et le respect des traités est jugé à l'aune de la force des protagonistes : le tohu-bohu qui a accompagné l'annonce coréenne de retrait du traité de non-prolifération en 2003 ne s'était guère fait entendre quand, en 2002, le président américain avait dénoncé le traité antimissile balistique, relançant ainsi une course aux armement autrement plus importante que les possibilités de la famélique Corée du Nord.

La « guerre contre le terrorisme » et l'augmentation des crédits militaires

On sait que l'augmentation des crédits de défense américain depuis le 11 septembre 2001 s'inscrit en réalité dans un cycle qui trouve son origine, non pas en septembre 2001, mais dès 1999, sous la présidence de William Clinton²¹. On doit cependant ajouter que ce mouvement de hausse se perpétue même si le budget pour l'année 2005 (423 milliards de dollars pour l'ensemble de la défense nationale dont 21 milliards pour le département de l'énergie)²² est en recul par rapport à l'année 2004, mais le mouvement de hausse

²⁰ Département d'État : <http://usinfo.state.gov/fr/>. Mon, 28 Nov 2005, 21:01:00 -0500.

²¹ Ces cycles de long terme dans les dépenses militaires américaines sont présentés de manière plus détaillée dans Jean-Paul Hébert, « Militarisation ou démilitarisation du monde ? L'évolution des dépenses militaires mondiales en longue période », *Mondes en Développement*, tome 28-2000, n° 112, pp. 11-24.

²² Voir « National Defense Budget Estimates for FY 2006 », office of the under secretary of defense, avril 2005.

a repris (442 milliards de dollars pour 2006) et le budget devrait passer la barre des cinq cents milliards de dollars en 2009²³. Dans cet ensemble, les crédits de recherche (RDT & E) frôle les 69 milliards de dollars en 2005. Les États-Unis prévoient de dépenser 2400 milliards de dollars pour la défense dans les cinq années 2006-2010. Leur budget de défense équivaut à la somme des budgets de défense des vingt pays les plus dépensiers du monde pour la défense²⁴.

Si donc on ne peut négliger le volume absolu de ces dépenses, on doit cependant ne pas perdre de vue que la nouveauté principale réside plutôt dans la position doctrinale²⁵ (en particulier une nouvelle optique quant aux armes nucléaires et à leur conditions d'emploi développée dans la *Nuclear Posture Review*) et dans l'inflexion quant à la nature des dépenses : développement des dépenses liées au renseignement et au financement de toutes les agences (CIA, NSA, DIA, NRO, NIMA, CIO, notamment) censées se renforcer et se coordonner de manière plus efficace, accroissement des dépenses consacrées aux forces spéciales, crédits spéciaux de « guerre contre le terrorisme » se montant à presque 350 milliards de dollars de 2001 à 2005.

²³ *Ibidem*, p. 10.

²⁴ Selon les données de l'IISS, les variations qu'on pourrait relever ne modifient pas fondamentalement l'ordre de grandeur. Le budget de défense américain équivaut à la somme des budgets de défense des pays suivants : Russie, Chine, Japon, Royaume-Uni, France, Allemagne, Arabie saoudite, Italie, Inde, Corée du Sud, Brésil, Taiwan, Israël, Espagne, Australie, Canada, Pays-Bas, Turquie, Mexique, Koweït, Ukraine.

²⁵ Notamment celle exprimée dans *The National Security Strategy of the United States of America*.

**Crédits supplémentaires votés
pour la « guerre contre le terrorisme »**
(Milliards de dollars courants, selon le Sipri)

Date	Montant département de la défense	Autre	Total
Septembre 2001	13	7	20
Janvier 2002	3	17	20
Août 2002	14	10	24
Février 2003	10	0	10
Avril 2003	63	16	78
Novembre 2003	65	22	87
Mai 2004	25	0	25
Février 2005	75	7	82
Total	268	79	346

Source : SIPRI Yearbook 2005 (p. 324) ²⁶

De plus, il faut prendre en considération le fait que le sénat américain a levé l'interdiction (l'amendement Spratt-Furze) de 1993 qui bloquait la recherche-développement d'armes nucléaires de moins de cinq kilotonnes ²⁷.

C'est que la perspective est celle d'une quatrième guerre mondiale comme le développe Norman Podhoretz, rédacteur en chef pendant trente-cinq ans de la revue *Commentary* et l'un des plus influents théoriciens néoconservateurs avec Irving Kristol :

La Quatrième Guerre mondiale est peut-être en train de se préparer. Nous ne devons pas partir du principe qu'une guerre

²⁶ Voir SIPRI Yearbook 2005, *Armaments, disarmament and international security*, Oxford University Press, 2005.

²⁷ *Le Monde* 25-26 mai 2003.

mondiale implique nécessairement la mobilisation de millions d'hommes, des échanges de millions de tonnes d'explosifs.../.../ la campagne contre Al-Qaïda nous a conduits à renverser le régime taliban, et nous pourrions fort bien nous retrouver, bon gré mal gré, contraints par la même logique politique et militaire de renverser cinq ou six ou sept autres régimes tyranniques du monde musulman dont cet autre commanditaire du terrorisme qu'est l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat.

/.../ je peux même imaginer que les bouleversements de cette guerre déboucheront sur une mission impériale d'un nouveau genre pour l'Amérique, dont l'objectif serait de présider à l'apparition dans la région de nouveaux gouvernements plus ouverts à la réforme et à la modernisation que les despotismes actuellement en place./.../ je peux aussi envisager l'établissement d'une sorte de protectorat américain sur les champs de pétrole d'Arabie saoudite, car nous comprenons de moins en moins que l'on puisse laisser 7 000 princes exercer tant de pressions sur nous et sur le reste du monde. [...]

Quels qu'en soient les contours exacts, les pays musulmans en particulier et le monde en général seront très différents lorsque cette guerre sera finie. Très différents et bien plus agréables pour la grande majorité des individus d'un bout à l'autre de la planète. A moins, bien entendu, que les États-Unis ne soient empêchés par leurs alliés d'aller jusqu'au bout²⁸

On comprend mieux alors que la relation avec les alliés, c'est-à-dire essentiellement les pays européens en l'occurrence apparaisse de plus en plus comme problématique dans cette orientation politique.

La course aux armements, lieu décisif de l'affrontement transatlantique

Un des faits marquants de cette période est le fait que les États-Unis mènent une course à la technologie militaire (une nouvelle course aux armements)²⁹ par laquelle ils espèrent distancer durablement les pays européens et obtenir le contrôle des marchés

²⁸ Norman Podhoretz « How to win World War IV », *Commentary*, 1^{er} février 2002.

²⁹ Voir Jean-Paul Hébert, « la confrontation États-Unis/Europe sur les marchés d'exportation d'armement » in Yves Jeanclos (dir.), *la sécurité de l'Europe et les relations transatlantiques au seuil du xx^e siècle*, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2003, 414 pages, pp. 141-163.

d'armement des pays amis et alliés d'une part et des pays émergents d'autre part. Cette confrontation prend aujourd'hui une dimension d'acuité accrue. Il ne s'agit plus seulement de conforter une prééminence, il s'agit de réduire les moyens d'intervention d'un rival gênant.

Cet affrontement se développe avec les manipulations de concepts comme la « forteresse Europe » censée symboliser une volonté de protectionnisme européen, ou le « gap » supposé entre les capacités européennes et américaine³⁰.

Concrètement, il se joue aussi sur le plan industriel : pour cela les acteurs américains utilisent des moyens de concurrence oblique, développent une stratégie de contournement et promeuvent des initiatives de dissociation.

Concurrence oblique protéiforme

Par « concurrence oblique », on entend l'ensemble des moyens non directement économiques mis en œuvre pour emporter un marché ou pour empêcher un concurrent de l'emporter. Il s'agit aussi bien d'arguments juridiques que de pressions politiques ou de mesures protectionnistes ouvertes ou déguisées et d'espionnage économique.

Arguments juridiques

Les arguments juridiques : il s'agit des accusations sur la question des avances remboursables et plus globalement sur les « aides » étatiques, de l'utilisation de l'ambiguïté de la législation anti-corruption, de la mise en avant des risques de dissémination de technologies sensibles, de la remise en cause de l'accord États-Unis-Europe sur les financements publics à l'aéronautique de 1992, etc. Ceci est particulièrement visible avec l'offensive sur le dossier des aides publiques à Airbus, pourtant mis à plat avec l'accord euro-américain de 1992, mais qui est périodiquement remis sur le devant de la scène, comme une preuve du caractère déloyal de la concurrence européenne. Au fur et à mesure que l'écart se réduit entre Airbus et Boeing, la pression se fait plus forte. Ainsi en 1999 les États-Unis demandent l'ouverture de consultations à l'OMC à propos d'éventuelles aides remboursables

³⁰ Sur ce dernier point voir, Jean-Paul Hébert, « L'Europe, vraie puissance militaire mondiale », *L'Économie politique*, n° 20 quatrième trimestre 2003, pp. 32-41.

à la société Sextant avionique d'un montant de 140 millions de francs en trois ans pour la mise au point d'un nouveau système de gestion de vol (FMS)³¹. Des rapports diffusent des évaluations impressionnantes de l'avantage « déloyal » censé être ainsi apporté à Airbus. Le rapport annuel américain sur les barrières commerciales dans le monde en 2000 indiquait « les aides publiques substantielles (présentes) et celles qui ont été promises à différentes industries et notamment à Airbus soulèvent de sérieuses inquiétudes/.../ quant au respect par les gouvernements européens concernés de leurs obligations bilatérales et multilatérales ». Washington serait « extrêmement préoccupé » si la future société EADS « éliminait une partie de la dette actuelle du consortium envers les différents membres »³². La représentante américaine pour le commerce n'hésitait pas alors à réclamer aux gouvernements allemand et britannique des précisions sur le financement de l'A380³³.

Dans la période 2004-2005, le différend a pris une ampleur nouvelle : en octobre 2004, les États-Unis ont demandé à l'OMC l'ouverture de consultations avec les gouvernements allemand, français, britannique et espagnol et avec les Communautés européennes³⁴. Les Européens de leur côté ont réagi en menaçant de mettre en cause le soutien du gouvernement américain à Boeing. Du coup en janvier 2005 les deux parties se sont mises d'accord sur un délai de trois mois pour trouver un compromis en renégociant l'accord de 1992³⁵.

L'argumentation présentée à l'OMC par les États-Unis se conclut par la phrase suivante : « Ils ont affirmé que ces nombreuses subventions avaient aidé Airbus à conquérir plus de la moitié du marché des aéronefs civils gros porteurs et qu'il était temps d'y

³¹ Voir les documents de l'OMC : http://www.wto.org/french/info_f/highlightqfullhit.htm?CiWebHitsFile=%20french%20tratop%5F%20dispu%5F%20cases%5F%20ds172%5F%20Ehtm&CiRestriction=airbus&CiBeginHilite=%3Cb+class%3DHit%3E&CiEndHilite=%3C%20Fb%3E&CiUserParam3=search_results_f.asp&CiHiliteType=Full

³² *La Tribune*, 3 avril 2000.

³³ *La Tribune*, 28 juin 2000.

³⁴ Document WT/DS316/2, voir http://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/cases_f/ds316_f.htm

³⁵ AFP, 10 février 2005.

mettre fin »³⁶. L'objectif paraît suffisamment important pour les États-Unis pour que la Chambre des représentants américaine propose au secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld « d'interdire tout contrat militaire avec une entité étrangère ayant reçu une subvention d'un gouvernement membre de l'OMC faisant l'objet d'un recours américain »³⁷.

Les Européens de leur côté soulignent que l'administration américaine finance Boeing pour des montants très importants : « Les Communautés européennes ont affirmé que Boeing avait également reçu, au cours de ces dix dernières années, des subventions d'un montant total de 22 milliards de dollars provenant de la NASA, du Département de la défense et du Département du commerce. Ainsi, le Boeing 787, qui était en cours de développement, bénéficierait de subventions s'élevant à 70 % de son coût de développement, la société Boeing n'y participant qu'à hauteur de 15 %. »³⁸

Ils ajoutent que le Japon est fortement impliqué dans le processus de financement et, selon Philippe Camus, alors coprésident d'EADS, Washington et Bruxelles ont porté leur différend sur les aides publiques à Airbus et Boeing devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), « Si l'aide japonaise bénéficiant à Boeing n'était pas décomptée dans l'équilibre des aides entre Airbus et Boeing, l'Europe serait folle d'accepter un accord de ce genre »³⁹.

En fin d'année 2005, les États-Unis et l'Europe ont suspendu leurs demandes de création de groupes spéciaux sur le sujet, gelant provisoirement la procédure, mais cette situation n'est sans doute que partie remise, même si cet affrontement est, pour reprendre les termes du mémorandum européen, « le différend le plus important, le plus complexe et le plus coûteux de l'histoire de l'OMC »⁴⁰.

³⁶ http://www.wto.org/french/info_f/highlight/qfullhit.htm?CiWebHitsFile=%20french%20news%5F%20news05%5F%20dsb%5F13june05%5F%20Ehtm&CiRestriction=airbus&CiBeginHilite=%3Cb+class%3DHit%3E&CiEndHilite=%3C%20Fb%3E&CiUserParam3=search_results_f.asp&CiHiliteType=Full

³⁷ AFP, 7 juin 2005.

³⁸ Même référence que la note 36.

³⁹ AFP, 5 avril 2005.

⁴⁰ http://www.wto.org/french/info_f/highlight/qfullhit.htm?CiWebHitsFile=%20french%20news%5F%20news05%5F%20dsb%5F13june05%5F%20Ehtm&CiRestriction=airbus&CiBeginHilite=%3Cb+class%3DHit%3E&CiEndHilite=%3C%20Fb%3E&CiUserParam3=search_results_f.asp&CiHiliteType=Full

Pressions politiques

Les pressions politiques exercées par les responsables de l'administration américaine peuvent prendre une grande variété de formes comme ça été le cas pour l'éventuelle commande par la compagnie israélienne El Al de trois Airbus ⁴¹ à propos de laquelle Madeleine Albright, en 1999, n'avait pas hésité à déclarer publiquement aux responsables israéliens : « Si El Al, compagnie publique, préfère Airbus, adressez-vous la prochaine fois que vous aurez besoin d'une aide aux Français ou aux Anglais. » ⁴²

En juillet 2001, c'est l'Australie qui a décidé de retirer son appel d'offres concernant le remplacement du système de combat de ses six sous-marins Collins pour lui préférer un accord de collaboration avec l'US Navy, écartant ainsi le groupe allemand de défense, STN Atlas Elektronik, dont l'offre avait auparavant été préférée à celle de l'américain Raytheon par la commission d'enquête officielle ⁴³.

En Italie c'est le programme d'acquisition d'avions ravitailleurs qui illustre cette prédilection américaine. Boeing revendique avoir gagné la compétition avec son 767 contre EADS et l'Airbus 330. Outre l'opacité des procédures d'appel d'offres, EADS dénonce le fait que les spécifications ont été calquées sur les caractéristiques de l'avion américain ⁴⁴.

En Corée du Sud, le gouvernement américain a multiplié les pressions pour que le contrat d'avions de chasse soit finalement attribué au F-15 de Boeing (avion en fin de fabrication) plutôt qu'au Rafale dont les résultats avaient pourtant été les meilleurs.

La levée des différents embargos décidés par les États-Unis à l'encontre de l'Inde à la suite des essais nucléaires de 1998 a permis à la Grande-Bretagne, alliée fidèle dans la guerre contre l'Irak, de conclure enfin un contrat de vente de 66 avions Hawk à l'Inde ⁴⁵ dont la négociation était bloquée étant donné l'importance des composants américains dans cet avion.

Les pressions peuvent être anticipées dans des interactions complexes : ainsi, Iran Air s'était engagé en 1999 à acheter quatre

⁴¹ Ce qui est évidemment loin d'être un montant économiquement significatif...

⁴² *La Tribune*, 21 décembre 1999.

⁴³ *Le Monde* 27 juillet 2001.

⁴⁴ *Air & Cosmos* 13 juillet 2001.

⁴⁵ AFP, 4 septembre 2003.

Airbus A330 (plus autant d'options) munis de réacteurs Rolls-Royce mais le motoriste britannique fait obstacle à cette transaction, de peur de mesures de rétorsion contre sa propre filiale américaine Allison, du fait de l'embargo sur les exportations américaines en Iran ⁴⁶.

MBDA, qui a remporté en 2001 le contrat de fourniture à Abu Dhabi de missiles de croisière Storm Shadow, s'est trouvé pour un temps bloqué par le veto des États-Unis, le missile comportant des composants américains ⁴⁷.

Israël, qui avait dû revenir sur sa signature quant à la fourniture à la Chine d'avions radar a pendant plusieurs années été empêché d'honorer un contrat du même type (avions radar Phalcon) qu'il avait signé avec l'Inde et a dû attendre l'été 2003 pour que Washington donne son feu vert ⁴⁸. En revanche les deux pays attendent toujours l'autorisation américaine pour l'exportation par Israël de missiles anti-missiles Arrow vers l'Inde ⁴⁹. Depuis les pressions américaines ont continué pour empêcher la livraison de drones de combat de type Harpy ⁵⁰. Les États-Unis ont pour cela gelé la coopération sur le chasseur JSF et sur des systèmes électroniques de supervision du champ de bataille. Ils auraient même interrompu la livraison de matériel optique de vision nocturne ⁵¹.

Les mesures protectionnistes ouvertes ou déguisées

On peut énumérer une série de faits qui rentrent dans cette rubrique :

C'est au début de l'année 2000 la décision unilatérale de l'agence fédérale américaine FAA de modifier les réglementations ETOPS (qui définissent la durée maximale de vol pour atteindre un aéroport de déroutement) pour avantager les Boeing 77 ⁵².

C'est, un peu plus tard, la décision de remplacer le groupe français Thomson-CSF pour le contrat WAAS (Wide Area Augmentation System) de modernisation de la FAA par l'américain Raytheon ⁵³.

⁴⁶ *Les Échos*, 15 janvier 2001.

⁴⁷ *Les Échos*, 13 décembre 2001

⁴⁸ AFP, 11 août 2003.

⁴⁹ AFP, 11 août 2003.

⁵⁰ AFP, 27 juin 2005.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² *Air & Cosmos*, 28 janvier 2000.

⁵³ *Air & Cosmos*, 1^{er} septembre 2000.

C'est en 2003 l'éviction de Airbus face à Boeing pour le contrat d'avions ravitailleurs (location-vente de 100 appareils pour 26 milliards de dollars) dans des conditions suffisamment obscures pour qu'une enquête du Département de la défense soit finalement lancée pour établir qu'il y a eu des manœuvres frauduleuses⁵⁴. Aujourd'hui le groupe européen EADS espère bien pouvoir tenter sa chance à nouveau pour concourir sur ce marché. Toutefois, un des dispositifs de l'affrontement transatlantique sur les avances remboursables consiste à établir (aux États-Unis) une règle qui empêcherait a priori toute passation de marché avec des groupes de pays en conflit commercial avec les États-Unis⁵⁵.

On trouve aussi des signes de méfiance devant les groupes d'armement non américains ouvertement exprimé, à l'occasion des concessions faites par Smith & Wesson⁵⁶ sur la législation quant aux ventes d'armes individuelles, critiqué comme un groupe *dont le propriétaire est étranger*⁵⁷.

Il y a eu encore des réactions protectionnistes officielles comme le dépôt d'un projet de loi protectionniste au Congrès face au projet de Deutsche Telecom de racheter le dernier opérateur mobile indépendant des États-Unis, VoiceStream⁵⁸.

Espionnage économique

Il se réalise grâce au réseau d'écoute Echelon dont la fonction n'est pas seulement diplomatique ou de sécurité⁵⁹. Le Parlement européen a publié en 2001 le rapport d'enquête du député allemand Gerhard Schmid sur le système anglo-saxon d'écoute Echelon. Le document souligne : « l'existence de ce système ne fait plus de doute et les entreprises doivent s'en protéger »⁶⁰. Le système échelon avait été analysée de manière détaillée en 2000 dans un rapport de la commission de la défense nationale⁶¹. Les

⁵⁴ AFP, 18 septembre 2003.

⁵⁵ Cf *supra*.

⁵⁶ Filiale du groupe anglais Tomkins Plc.

⁵⁷ *La Tribune*, 14 avril 2000 [c'est nous qui soulignons].

⁵⁸ *La Tribune*, 27 juillet 2000. Aujourd'hui T-Mobile.

⁵⁹ *Air & Cosmos*, 3 mars 2000.

⁶⁰ *Le Monde*, 1^{er} juin 2001.

⁶¹ Arthur Paecht, *Rapport au nom de la commission nationale de la défense et des forces armées sur les systèmes de surveillance et d'interception électroniques pouvant mettre en cause la sécurité nationale*, Assemblée nationale, Document n° 2623, 11 octobre 2000.

conséquences de ce système paraissaient suffisamment graves au rapporteur pour qu'il propose en conclusion « l'ouverture de négociations internationales ».

Contournement industriel

La constitution en 1999-2000 des trois grands groupes européens, EADS, BAe Systems et Thales a rendu difficile pour un temps la pénétration du secteur des maîtres d'œuvre dans l'aéronautique, l'espace et l'électronique par les firmes américaines. C'est vers les secteurs de production d'armements classiques (terrestre, naval, motoristes, équipementiers) que se développe une stratégie de contournement avec des incrustations significatives qui rendront difficile la concentration européenne de ces secteurs.

Dans l'armement terrestre on a vu successivement la reprise du fabricant autrichien Steyr par General Dynamics en 1998⁶², du fabricant de blindés Mowag en Suisse par General Motors en 1999, de Bofors Weapons Systems en Suède par United Defense (groupe Carlyle) en 2000 et de la firme d'armement terrestre Santa Barbara par General Dynamics la même année⁶³. Si en 2005, le groupe Carlyle a recédé United Defense à BAE Systems⁶⁴, les interférences ne disparaissent pas pour autant, car ceci a pour conséquence d'intégrer de manière plus prononcée le groupe britannique dans le tissu américain et de l'éloigner d'une stratégie européenne.

Dans le secteur des constructions navales, c'est le chantier naval allemand HDW, leader mondial des sous-marins classiques, dont le fonds d'investissement One Equity Partner (OEP, filiale de Bank One) a pris le contrôle⁶⁵. Dans un premier temps, OEP avait été considéré comme agissant pour le compte de Northrop Grumman ou de General Dynamics dans la perspective de livraison de huit sous-marins classiques à Taiwan. La décision du gouvernement allemand de bloquer cette exportation a mis fin à ce projet, mais ultérieurement OEP a décidé de ne pas se retirer du secteur naval

⁶² Après une première entrée en 1998, la prise de contrôle est totale en 2003. AFP, 3 septembre 2003.

⁶³ *La Tribune*, 14 juin 2002.

⁶⁴ AFP, 24 juin 2005.

⁶⁵ Le capital était détenu par Babcock Borsig, Preussag et Bayern Finanz. L'opération a reçu l'autorisation de la Commission européenne, qui n'y a pas vu d'obstacle... !

allemand⁶⁶. Il a cédé son contrôle de HDW lors de la fusion HDW Thyssenkrupp contre 25 % du nouvel ensemble⁶⁷.

Du côté des motoristes, il y a eu à l'été 2003 la vente de l'italien FiatAvio (moteurs d'avion et de fusée) au fonds d'investissement américain Carlyle (70 %) et au groupe italien de défense et d'aéronautique Finmeccanica (30 %) ⁶⁸. Puis, à l'automne, c'est le consortium américain Kohlberg Kravis & Roberts (KKR) qui est annoncé comme sur le point de racheter la filiale de turbines d'avion de DaimlerChrysler, MTU, pour un prix de 1,8 milliard d'euros. Le groupe germano-américain a décidé de procéder à des négociations exclusives avec KKR, écartant ainsi l'autre consortium d'investisseur qui était sur les rangs, le britannique Doughty Hanson ⁶⁹.

En Espagne, le holding public SEPI a décidé de vendre sa participation de 53,1 % dans le motoriste ITP (Industria Turbo Propulsores), dont Rolls-Royce est l'actionnaire minoritaire (46,9 %). Parmi les offres reçues, il y avait à nouveau celles de Carlyle et de KKR. Si ces offres avaient été suivies d'effet, les problèmes d'autonomie seraient devenus sérieux car ITP participe au consortium qui motorisera l'Airbus gros porteur A 380, mais aussi à la motorisation de l'avion de transport A 400M et de l'hélicoptère Tigre ⁷⁰.

Initiatives de dissociation

Un certain nombre d'initiatives industrielles américaines ont aussi pour conséquences d'introduire des facteurs de division dans la cohésion européenne.

Les États-Unis ont réussi à entraîner cinq pays européens dans le financement de leur prochain avion de combat le F-35 (auparavant appelé le JSF, Joint Strike Fighter) : la Grande-Bretagne (2 milliards de dollars), l'Italie (1 milliard), les Pays-Bas

⁶⁶ AFP, 20 octobre 2003.

⁶⁷ Voir Jean Lemiere, *Rapport d'information/.../ sur l'industrie navale en Europe*, Assemblée nationale, Document n° 1701, juin 2004 (pages 63 sq.).

⁶⁸ AFP, 11 août 2003.

⁶⁹ AFP, 5 novembre 2003. MTU est le premier fabricant allemand de turbines d'avion dans le secteur civil et militaire. L'entreprise est rentable mais a souffert en 2002 de la crise dans le secteur aéronautique, avec une baisse de 11 % de son chiffre d'affaires à 2,2 milliards d'euros.

⁷⁰ *Les Échos*, 27 octobre 2003.

(800 millions), le Danemark (150 millions) et la Norvège (120 millions). Les industries européennes sont ainsi « fixées », dans l'impossibilité de financer un autre programme concurrent, pendant que les États-Unis développent deux autres programmes, le F-18 super-hornet le F-22. De surcroît, les pays européens sont soumis aux décisions américaines : ainsi la version à décollage vertical est-elle déjà durement touchée avec la réduction de 60 % des commandes déjà annoncée (le corps de marines prévoit maintenant de ne commander que 250 appareils au lieu des 609 prévus initialement)⁷¹.

De même les pressions américaines pour faire participer les pays européens à leur programme de défense antimissile ont aussi pour objectif d'introduire des éléments de disjonction entre les pays de l'Union.

En outre, la place privilégiée de la Grande-Bretagne dans les relations d'échanges de biens militaires avec les États-Unis a été confortée par l'ouverture d'un nouveau bureau au Pentagone dont l'objectif est d'améliorer la comptabilité des procédures d'octroi de licences d'exportation avec les départements du Commerce d'État : « l'US Export Systems Interagency Program Management Office ». Les procédures en cours devraient ainsi être de plus en plus standardisées, accélérées et sécurisées. Dans le même but, les gouvernements britannique et américain discutent des conditions d'un accord visant à lever la réglementation du contrôle du commerce d'armes pour les exportations de composants non classifiés vers certaines industries britanniques⁷². Là encore les traitements différenciés des pays européens visent à introduire des facteurs de discordance à l'intérieur de l'Union et, en particulier, le traitement de la France est sensiblement distingué de celui d'un certain nombre d'autres pays. Les observateurs notent que la nouvelle administration se fait tirer l'oreille pour mettre en place un cadre de relations franco-américaines aussi favorables que celui qu'elle a conçu avec le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, ou de ceux qu'elle étudie avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège⁷³.

Mais une autre dimension de dissociation se fait jour depuis quelque temps, sous les effets conjugués de l'affrontement transatlantique et de la concentration industrielle, c'est la dissociation entre États et firmes.

⁷¹ TTU, 2 octobre 2003.

⁷² TTU Europe, 25 janvier 2001.

⁷³ *Les Échos*, 13 décembre 2001

Les entreprises, surtout les plus importantes, ont aujourd'hui une marge d'autonomie qui les amène à définir leur propre politique dans un domaine qui est normalement celui des États. C'est par exemple le cas en ce qui concerne l'embargo sur les livraisons d'armes à la Chine : la France, l'Allemagne et, pendant un certain temps, la Grande-Bretagne se sont prononcées en faveur de la levée de l'embargo et en proposant que l'Union européenne prenne cette décision. Ceci a été très durement combattu par les États-Unis. L'âpreté du conflit a amené les responsables d'EADS à des positions sensiblement différentes de celles des États européens : Manfred Bischoff, co-président du conseil de surveillance d'EADS, avait ainsi appelée à une solution concertée euro-américaine sur le sujet. Mais Rainer Hertrich, co-président du directoire, a été encore plus net :

Même si l'UE décide d'une levée (de l'embargo), en tant qu'entreprise nous devons suivre notre propre politique./.../ Un marché en croissance comme la Chine est intéressant pour toutes les entreprises, et nous menons une série de projets de coopération civils. Mais nous connaissons très bien nos intérêts. Et nous sommes fermement décidés à faire une offre très attractive à l'US Air Force pour le renouvellement de sa flotte d'avions ravitailleurs, et à nous établir sur le marché de la défense américain – le plus grand du monde. Les menaces américaines de cesser tous les transferts et exportations de technologies vers l'Europe montrent clairement que nous devons tenir compte des États-Unis pour ce qui touche à la Chine et à Taiwan. Nous sommes dépendants et vulnérables⁷⁴.

Plus récemment la décision d'EADS de lancer l'avion Airbus A350 sans recourir aux avances remboursables a pu paraître en dissonance par rapport aux positions de l'Union européenne dans le conflit avec les États-Unis.

Le face à face États-Unis-Union européenne

Du côté américain, la montée de l'unilatéralisme comme cadre global de la pensée et de l'action stratégiques se passe de démonstration, qu'il s'agisse de l'action guerrière contre l'Irak ou du refus de se joindre aux traités internationaux contre les armes chimiques, bactériologiques, les armes légères ou les mines antipersonnel. Mais il faut bien comprendre que cette perspective unifie ce qui pourrait apparaître comme des caractéristiques

⁷⁴ AFP, 12 avril 2005.

sectorielles et que c'est dans cette logique qu'il faut replacer la course à la suprématie dans la technologie militaire et la violence croissante que revêt cet affrontement. En effet, c'est bien d'une opposition idéologique fondamentale dont il s'agit si l'on suit l'analyse de Robert Kagan :

Il est temps de cesser de faire semblant de croire que les Européens et les Américains partagent une vision commune du monde, ou même qu'ils vivent dans le même monde. Sur la question fondamentale du pouvoir – de l'efficacité du pouvoir, de l'éthique du pouvoir, de l'attrait du pouvoir –, les approches américaine et européenne divergent. L'Europe tourne le dos au pouvoir ou, pour le dire autrement, elle dépasse le pouvoir pour s'inscrire dans un monde autonome de lois et de règlements, de négociations et de coopérations transnationales. Elle pénètre aujourd'hui dans un paradis posthistorique de paix et de prospérité relative, qui correspond à la « paix perpétuelle » de Kant. Les États-Unis, eux, restent empêtrés dans l'histoire, exerçant le pouvoir dans le monde anarchique de Hobbes, où l'on ne peut se fier au droit international. et où la véritable sécurité, la défense et la propagation d'un ordre libéral restent tributaires de la possession et de l'usage de la force militaire.

C'est pourquoi, sur les grandes questions stratégiques et internationales actuelles, les Américains viennent de Mars et les Européens de Vénus : ils ne s'entendent que sur peu de points et se comprennent de moins en moins. Et cet état de choses n'est pas passager – il n'est dû ni à une élection américaine ni à quelque catastrophe. Les raisons de la scission transatlantique sont profondes, anciennes et sans doute durables. Lorsqu'il s'agit de fixer des priorités nationales, d'identifier les menaces, de définir les défis à relever et d'élaborer et mettre en œuvre une politique étrangère et une stratégie de défense, les États-Unis et l'Europe empruntent des voies différentes⁷⁵.

Kagan n'est pas le seul à argumenter de cette façon comme on peut le constater à la lecture d'Edward Luttwak :

Voir les Français faire cause commune avec des pays comme l'Irak ou la Syrie juste pour faire obstacle aux États-Unis, sans que cela serve un seul des intérêts concrets de la France, c'est difficile à avaler. Il y aura des représailles américaines contre la position adoptée par Chirac aux Nations unies, de même qu'il y en aura contre Schröder, qui a fait sa campagne électorale sur notre dos. Si on peut être antiaméricain sans en payer le prix, alors tout le monde va l'être. Il s'agit donc pour nous d'affirmer la distinction entre ceux qui sont nos amis et ceux qui ne le sont pas⁷⁶.

⁷⁵ Robert Kagan, « Power and weakness », *Policy Review*, n° 113, juin 2002.

⁷⁶ Edward Luttwak, « C'est par la force qu'on change l'histoire », *Le Point*, 1^{er} novembre 2002.

C'est dans la même logique que cet unilatéralisme se caractérise par une certaine morgue vis-à-vis des alliés européens :

*Nous sommes actuellement à un moment très critique des relations transatlantiques. L'Europe doit prendre des décisions cruciales si elle veut que nous restions impliqués dans sa défense. Nous sommes inquiets de la faiblesse des dépenses militaires et des capacités réelles de défense de l'Europe./.../ La France a toujours été l'allié le plus difficile et elle l'est encore plus aujourd'hui. La France n'est pas la seule mais c'est elle qui nous donne le plus d'inquiétude et qui joue actuellement le rôle d'agent provocateur. Sous sa conduite, l'Europe veut investir dans des systèmes de défense identiques aux nôtres, comme les satellites espions, même si ça vous coûte plus cher pour un produit inférieur, car nous dépensons beaucoup plus que vous ; la qualité de ce que l'on a dépend de ce que l'on paie ! J'espère que les choses ne vont pas se dégrader, mais je note des signes inquiétants*⁷⁷.

Certes en 2003, l'appel pour un « renouveau du partenariat transatlantique » cherchait à arrondir les angles et à dépasser les provocations dont Donald Rumsfeld ou Richard Perle se sont fait une spécialité⁷⁸, en disant notamment :

Dix ans après la fin de la guerre froide et face aux nouvelles menaces, le lien transatlantique est rarement apparu aussi crucial.

⁷⁷ Richard Perle, *Le Monde* 21/22 janvier 2001.

⁷⁸ Ce texte préparé dans le cadre du programme européen du Center for strategic and international studies (CSIS) a été publié en français dans *Le Monde* du 15 mai 2003. Les signataires sont :

Démocrates : Madeleine K. Albright (ancienne secrétaire d'État 1997-2001, ancienne ambassadrice à l'ONU 1993-1997. Harold Brown (ancien secrétaire à la Défense (1977-1981). Zbigniew Brzezinski (ancien conseiller de sécurité nationale du président Carter). Warren Christopher (ancien secrétaire d'État 1993-1997). William Cohen (ancien secrétaire à la Défense 1997-2001). Stuart Eizenstat (ancien secrétaire adjoint au Trésor). John Hamre (ancien secrétaire adjoint à la Défense). Carla Hills (ancienne représentante des États-Unis pour le commerce). Sam Nunn (ancien président de la commission de la défense du Sénat). Charles Robb (ancien sénateur).

Républicains : Franck Carlucci (ancien secrétaire à la défense). Robert Dole (candidat à la présidence des États-Unis). Lawrence Eagleburger (ancien secrétaire d'État). Alexander Haig Jr (ancien secrétaire d'État). Lee Hamilton (ancien président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants). Paul O'Neill (ancien secrétaire au Trésor). William Roth Jr. (ancien sénateur). James Schlesinger (ancien directeur de la CIA et secrétaire à la Défense).

*Nous sommes inquiets de voir en Europe et aux États-Unis certains émettre l'idée que nous n'aurions plus besoin de ce partenariat. Au contraire, nous devons réhabiliter les relations entre l'Amérique et l'Europe en commençant par changer le ton avec lequel nous nous adressons à nos alliés. Les États-Unis et l'Europe partagent une communauté d'intérêts et de valeurs*⁷⁹.

Mais c'était pour aussitôt proposer la présence de représentants américains à la convention européenne, sans réciprocité bien entendu et en s'inquiétant de ce que la croissance de l'antiaméricanisme en Europe ait entraîné une rhétorique antieuropéenne aux États-Unis, enchaînement pour le moins discutable.

De même, en préparation de la visite en Europe en début d'année 2005 du président Bush, la secrétaire d'État Condoleezza Rice, lors d'une conférence de presse donnée avec des responsables de l'Union européenne à Luxembourg, a-t-elle pu se montrer avenante, déclarant que «/Le Président/trouvera une atmosphère constructive et chaleureuse, une atmosphère dans laquelle chacun est prêt à porter le regard bien au-delà des désaccords que nous avons eus dans le passé et à se tourner vers l'avenir »⁸⁰. Cela ne fait pas disparaître la tonalité des commentaires sur la question de l'embargo contre la Chine à propos duquel un responsable du Pentagone déclare au quotidien *Financial Times* « Cette affaire pourrait entraîner "une grave querelle" entre Américains et Européens » et menace : « Les États-Unis sont prêts à retirer leur technologie militaire à leurs alliés européens si l'Union européenne décide de lever l'embargo sur les armes pour la Chine »⁸¹. En ajoutant pour faire bonne mesure : « Les Européens « sont en train de discuter sur la manière d'aider les Chinois à tuer des Américains plus efficacement. Ce n'est pas ce que l'Europe devrait faire » (*sic*)⁸².

On ne peut se dissimuler que l'affrontement prend de l'ampleur : les États-Unis déjà condamnés par l'OMC dans l'affaire des Foreign Sales Corporation (FSC) ont été à nouveau condamnés en appel par cette même organisation pour les surtaxes sur les importations d'acier décidées par le gouvernement Bush en mars 2002⁸³. Et de part et d'autre les contre-mesures et contre-contre-mesures s'élaborent.

⁷⁹ *Le Monde*, 15 mai 2003.

⁸⁰ Site du Département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/>. Fri, 11 Feb 2005, 21:01:02 -0500.

⁸¹ AFP, 24 décembre 2004.

⁸² *Ibidem*.

⁸³ *Le Monde*, 12 novembre 2003.

Les objets de désaccord sont nombreux : législation internationale sur les armes légères ou sur les mines antipersonnel, protocole de Kyoto sur l'effet de serre, Cour pénale internationale, traitement des prisonniers d'Afghanistan ou d'Irak. Et l'interprétation des désaccords sur ces sujets est loin d'être irénique comme le montrent les explications de Douglas Feith, sous-secrétaire d'État à la défense, présentant en mars 2005 les grands axes de la politique américaine en matière de défense : « divers protagonistes à travers le monde cherchent les moyens d'attaquer ou de limiter les intérêts des États-Unis de diverses façons, notamment d'ordre juridique ou technique. Certains individus tentent de "criminaliser la politique étrangère" et d'intenter des actions en justice qui ne sont pas fondées en vertu du droit international pour exercer des pressions sur des responsables américains. » En réponse à la question d'un journaliste qui lui demande s'il fait ainsi allusion à la Cour internationale de justice, M. Feith répond par l'affirmative en ajoutant que « cette cour n'était compétente que pour les pays qui avaient signé le traité l'instituant et qu'on ne devait pas chercher à imposer sa compétence aux pays qui n'avaient pas signé ce traité »⁸⁴ et le vice-directeur de la stratégie, des plans et des principes directeurs au sein de l'état-major interarmées, l'amiral William Sullivan, ajoute quant à lui « Il y a, a-t-il dit, des pays qui n'ont pas les mêmes objectifs que les États-Unis et qui tentent de faire appel à des instances internationales pour nous empêcher de faire ce qu'il nous faut faire dans l'intérêt de notre pays »⁸⁵.

L'extension du champ d'activité diplomatique américain à l'Afrique

Enfin, il faut noter que ces dernières années ont vu se développer l'intérêt des États-Unis pour l'Afrique, comme en témoigne notamment la multiplication des documents du département d'État sur ce continent. Il est clair que cette présence de plus en plus marquée ne sera pas sans incidence sur la dégradation des relations transatlantiques. Cet espace économico-politique en formation encore marqué par les anciennes relations coloniales de la France, de la Grande-Bretagne, du Portugal, voire

⁸⁴ Département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/>. Mon, 21 Mar 2005, 21:01:01 -0500

⁸⁵ *Ibidem.*

de la Belgique, est en passe de devenir un espace d'action important pour les structures américaines qui soulignent que l'Afrique « a un énorme potentiel », spécialement en ce qui concerne les débouchés gaziers et pétroliers ⁸⁶.

Et ce ne sont pas seulement les éléments économiques qui rentrent en jeu mais aussi les mécanismes militaires :

Le partenariat militaire États-Unis – Afrique est jugé important dans la « lutte contre le terrorisme » selon les déclarations du général Wald, chef adjoint du Commandement européen (EUCOM) ⁸⁷, après une tournée dans dix pays africains ⁸⁸ au premier trimestre 2004. Le général soulignait en particulier l'importance de « l'initiative pansahélienne » ; ce programme a été lancé après septembre 2001 ; il était géré par le Département d'État et consistait en ce que des unités militaires de quatre pays africains (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) reçoivent une formation par des membres des forces spéciales américaines ⁸⁹. Il s'est terminé en 2004, avec un bilan positif du point de vue américain. Du coup, cette initiative a été élargie à d'autres pays (Algérie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tunisie, et des discussions avec la Libye sont en cours) ⁹⁰ sous le nom de Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (ITLCT) ⁹¹ et en fin d'année 2005 le commandant des forces américaines en Europe (EUCOM), le général Jones ⁹²,

⁸⁶ Voir le colloque du 30 novembre 2005 sur le pétrole et le gaz africains, tenu à Washington sous l'égide du conseil des entreprises sur l'Afrique (corporate council on africa, CCA) et du ministère de l'Énergie. Ref : Département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/>. Thu, 1 Dec 2005, 21:01:02 -0500.

⁸⁷ L'EUCOM couvre la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique, soit 91 pays depuis mars 2004 puisqu'à cette date la Syrie et le Liban ont été reversés dans le CENTCOM. Selon les sources américaines, l'EUCOM couvre donc 30 % de la planète et le quart de la population mondiale. Le siège de l'EUCOM est à Stuttgart. Voir <http://www.eucom.mil/english/Command/history.asp>

⁸⁸ Ghana, Algérie, Nigeria, Angola, Afrique du Sud, Namibie, Gabon, Sao-Tomé, Niger et Tunisie.

⁸⁹ Département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Thu>, 11 Mar 2004, 21:01:01 -0500.

⁹⁰ Département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Tue>, 11 Oct 2005, 21:01:00 -0400.

⁹¹ Trans-Sahara Counterterrorism Initiative, TSCTI.

⁹² Général des Marines. Sur les actions de l'EUCOM voir <http://www.eucom.mil/english/Operations/main.asp>

expliquant l'importance de ces mécanismes au Sénat américain⁹³, a insisté sur la nécessité de les développer.

L'ensemble des initiatives américaines couvre un spectre de plus en plus large⁹⁴ : ainsi le programme ACOTA (African Contingency Operations Training and Assistance) a été mis en place pour entraîner les unités militaires africaines aux techniques de maintien de la paix. Ce programme a succédé à l'Initiative de réaction aux crises en Afrique (African Crisis Response Initiative, ACRI). En 2005 ces deux programmes avaient touché, depuis 1996, plus de 12 000 soldats africains ressortissants de 10 pays⁹⁵.

Un autre programme de l'EUCOM, le « National Guard State Partnership Program » (SPP, programme de partenariat avec les Gardes nationaux au niveau des États) créé en 1993⁹⁶ est destiné à créer des liens étroits avec différents États des États-Unis. Le SPP qui touche 50 pays dans le monde a été élargi il y a deux ans à l'Afrique. C'est ainsi qu'en 2005 quatre partenariats existaient pour ce continent : le Maroc avec l'Utah, la Tunisie avec le Wyoming, le Ghana avec le Dakota du Nord et l'Afrique du Sud avec l'État de New York⁹⁷.

Jusqu'à une date récente les militaires de la plupart de ces pays africains recevaient leur formation essentiellement des écoles militaires françaises et des relations de coopération de défense. L'arrivée des forces spéciales américaines n'a pas fini de modifier les équilibres dans cette zone.

D'autant que les perspectives américaines sont celles d'un développement : les États-Unis n'avaient jusqu'à il y a peu pas de bases en Afrique mais dans les années récentes, après les accords avec le Kenya, ils ont développé un important dispositif à Djibouti. Ils ont également pris pied au Botswana et, selon les déclarations du commandant en chef adjoint de l'EUCOM en mars 2004 au centre de la presse étrangère à Washington, « ils souhaitent

⁹³ Voir le résumé de son intervention à département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Tue>, 11 Oct 2005, 21:01:00 -0400.

⁹⁴ Pour une vue globale sur les apports US à l'Afrique voir : Raymond W. Copson *Africa : US Foreign Assistance Issues* congressional research service issue brief for congress, 4 janvier 2005, Code IB95052 CRS Issue.

⁹⁵ Voir département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Thu>, 11 Mar 2004 21:01:01 -0500 et <http://usinfo.state.gov/fr/Tue>, 11 Oct 2005, 21:01:00.

⁹⁶ Voir <http://www.ngb-ia.org/public/spd.cfm/spi/overview/>

⁹⁷ Voir département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Tue>, 11 Oct 2005, 21:01:00 -0400.

disposer d'emplacements avancés d'opérations qui permettraient de se ravitailler en carburant »⁹⁸. S'il est vrai que dans leur expédition contre l'Irak, les États-Unis n'ont pas réussi à faire basculer les pays africains dans leur camp, puisque seuls cinq pays⁹⁹, essentiellement d'Afrique anglophone à l'exception de l'Angola, participent à la coalition, c'est une raison supplémentaire de leur point de vue pour accentuer les efforts pour s'installer de manière durable de façon à peser sur les choix politiques des principaux pays d'Afrique, qu'il s'agisse de l'Afrique du Nord ou des pays d'Afrique noire. L'affrontement avec la « vieille Europe » n'en est ici qu'à ses débuts. Les pancartes qui à Abidjan appelaient « Bush à l'aide contre Chirac » n'ont pas fini de resservir.

Conclusion : préserver l'autonomie de la parole stratégique

Face à l'Empire solitaire, le vieux continent cherche à construire une Europe non alignée, autonome et pacifiée. Malgré les oiseaux de mauvais augure qui croassent sur le « déclin » supposé de la France et de l'Europe, le vieux continent a les moyens de cette autonomie. Toutefois, on voit bien que l'Europe à vingt-cinq telle qu'elle existe en ce début de troisième millénaire est encore loin d'avoir l'unité suffisante qui lui permettrait de peser dans le sens de ce projet politique pacifique alternatif aux projets impériaux quel qu'ils soient. Si la ligne franco-allemande quant à la guerre d'Irak est dans le « sens de l'histoire », force est de constater que les États-Unis, à défaut du sens, ont le nombre avec eux puisqu'ils ont réussi à entraîner une majorité des pays des 25 avec eux¹⁰⁰. Rien ne serait pire que de réduire au silence les voix politiques européennes non alignées, sous prétexte d'une « majorité » mathématique qui ne correspond pas à une majorité démocratique. La construction de l'Europe comme entité politique est loin d'être achevée. L'histoire des quinze dernières années montre que cette construction se fera en partie dans une démarche

⁹⁸ Le général Wald rappelait que « la distance de Stuttgart au Cap est de 10 000 km, soit la même distance qu'entre Stuttgart et Los Angeles ». Voir département d'État, <http://usinfo.state.gov/fr/Thu>, 11 Mar 2004, 21:01:01 -0500.

⁹⁹ Angola, Erythrée, Éthiopie, Ouganda, Rwanda.

¹⁰⁰ Quatorze pays, soit : Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie.

d'autonomie par rapport au projet impérial des États-Unis. La leçon claire des années récentes est que l'urgence pour l'Europe est dans l'affirmation tranquille de son libre arbitre politique. Les choix qui en découlent se heurteront nécessairement dans un certain nombre de cas aux choix des États-Unis. Cette confrontation peut être utile aussi pour ce pays. Elle est de toute façon inéluctable et déjà engagée.